

“Les politiques s’intéressent à ceux qui votent”

■ Le droit de vote pour les extra-Européens a eu un effet positif sur leur intégration, dit le professeur Wynants.

Cela suffit ce paternalisme”, scande Hamid Benichou dans l’interview qu’il accorde à “La Libre” (pages 4-5), en ciblant “ces gauchos, un peu bien pensants”. Est-ce à dire que certaines politiques d’intégration auraient eu un effet contre-productif, accentuant involontairement une forme de communautarisme ? Pour Paul Wynants, professeur d’histoire politique à l’Université de Namur et spécialiste du vote ethnique, la réponse est très nuancée.

“Je n’ai pas l’impression que des politiques comme les accommodements raisonnables par exemple, renforcent considérablement le communautarisme. Je dis bien : ‘considérablement’... Autoriser le port du voile dans certains endroits, dans certaines conditions, ne me paraît pas excessif, estime-t-il. En revanche, si les accommodements raisonnables poussent les choses beaucoup plus loin – par exemple en donnant de la nourriture Halal à tout le monde ou en réservant des heures de piscine à certaines communautés – ça me paraît plus grave. Tout dépend de l’endroit où l’on met le curseur.”

Indifférence et oubli

L’inverse est vrai aussi. Une politique stigmatisante risque de renforcer le communautarisme. “Les personnes visées peuvent alors avoir tendance à se retrouver entre elles, dans certains quartiers, notamment pour des questions physiques de sécurité... Mais ce qui accentue le communautarisme, c’est avant tout l’indifférence envers certains groupes et l’oubli de leurs besoins.”

À cet égard, l’émergence sur les listes électorales de personnalités étrangères ou d’origine étrangère, essentiellement des extra-Européens, a eu un effet assez positif en termes

d’intégration.

“Des quartiers avaient été volontairement négligés par les politiques. Ils y sous-investissaient... Avec des conséquences sur l’habitat ou l’aménagement du territoire. C’était ça la politique de Roger Nols (Ndlr, aux dérives proches de l’extrême droite) lorsqu’il était bourgmestre de Schaerbeek !” Plus tard, poursuit le professeur Wynants, avec l’assouplissement du code de la nationalité et l’octroi du droit de vote aux extra-Européens (pour les élections communales), les politiques ont jeté un regard bienveillant sur ces derniers. “Les politiques ont tendance à s’intéresser à certaines populations quand elles acquièrent le droit de vote... C’est cynique de le dire ainsi, mais il y a de ça.”

Par conséquent, placer des personnalités d’origine étrangère sur les listes électorales rencontre un double objectif. Tout d’abord, d’ordre démographique; il s’agit d’avoir des listes qui reflètent la réalité sociologique de la région. Ensuite, un objectif plus purement électoraliste, en tentant de capter au maximum les votes d’une communauté.

PS et Ecolo à la manœuvre

PS et Ecolo ont été les précurseurs (à Bruxelles), rappelle M. Wynants. “Les socialistes ont largement procédé de la sorte (ouvrir les listes aux extra-Européens, ndlr), essentiellement dans les communautés marocaine et turque. C’est d’autant plus vrai que ce sont des populations de travailleurs aux conditions sociales relativement dures. Les écologistes ont essayé la même chose, mais avec moins de succès car leur positionnement sur des questions éthiques, comme le mariage des couples homosexuels, gênait les populations plus conservatrices.” Le PS, qui partage pourtant le point de vue d’Ecolo sur ces questions, a préféré les mettre en sourdine pour “se concentrer sur la problématique

de la condition sociale”.

Le CDH est entré plus tard dans la danse. *“Ça a coïncidé avec l’arrivée de Joëlle Milquet à la présidence.”* La cible fut surtout les communautés d’origine subsaharienne (essentiellement congolaise) et ensuite turque.

“C’est le MR qui a été le parti le plus lent à s’ouvrir aux candidats d’origine immigrée, ce dont se plaignait Olivier Maingain lorsque le FDF était encore en cartel

avec les libéraux. Le MR n’a réellement franchi le pas que lors des communales de 2012.”

Globalement, le résultat comptable est significatif. En 1994, il y avait 14 conseillers communaux d’origine extra-européenne sur 651 en Région bruxelloise (2,2 %). Ils étaient 161 sur 685 en 2012 (23,5 %)...

Dérives

Certes, il y a eu des dérives. *“Des socialistes ont utilisé les mosquées afin que l’imam donne*

des consignes de vote ‘sous le manteau’. On a aussi vu Joëlle Milquet fréquenter une église évangéliste – l’église ‘La Nouvelle Jérusalem’ à Bruxelles – pas forcément très progressiste, entre autres sur les droits des homosexuels...” A pointer encore *“l’importation en Belgique de problèmes extérieurs”*, comme le conflit israélo-palestinien ou la question de la reconnaissance du génocide arménien. Mais, selon Paul Wynants, aucune conclusion d’ordre communautariste ne peut en être tirée.

Au contraire, souligne-t-il, le droit de vote est un vecteur d’intégration. D’ailleurs, si dans un premier temps, les électeurs extra-européens votent principalement pour un candidat issu de leur communauté (*“ce qui est vrai aussi pour les Belgo-Belges”*), on constate que, petit à petit, au fil des scrutins, cette tendance disparaît. Le rendez-vous est déjà pris pour les élections communales de 2018.

A. C.

PAUL WYNANTS

Professeur à l’Université de Namur.